

À la clientèle de

- Thommen-Furler AG
- Alcosuisse AG
- Spaltag AG
- Recyplus Entsorgung AG
- Alab AG
- ERNE surface AG

Rüti b. Büren, Septembre 2022

Sécurité de l'approvisionnement en raison de la menace d'une pénurie d'énergie

1. comment Thommen-Furler gère-t-il le risque de pénurie d'énergie en général ?

Au sein du groupe Thommen-Furler, tous les risques d'exploitation sont surveillés dans les entreprises et les processus qui représentent des fonctions critiques sont contrôlés dans le cadre d'une procédure gérée et documentée. Si nécessaire, des mesures de protection sont prises. Dans le cadre de ces analyses de risques, l'approvisionnement actuel en énergie est également surveillé régulièrement et des mesures appropriées sont prises si nécessaire.

2. comment Thommen-Furler évalue-t-elle actuellement le risque de pénurie d'énergie pour ses sites ?

L'évaluation actuelle part d'un risque accru d'augmentation des coûts énergétiques ainsi que d'un certain risque de restrictions temporaires de l'approvisionnement en gaz et en électricité pour la période hivernale à venir. Les besoins en énergie de tous nos sites sont toutefois relativement faibles, c'est pourquoi nous estimons que le risque d'une interruption de la production sur l'un de nos sites est également faible à très faible pour la période hivernale à venir.

3. quelles sont les mesures prises par Thommen-Furler pour minimiser le risque de défaillance dû à une pénurie d'énergie dans ses entreprises ?

Malgré le risque jugé faible à très faible d'une pénurie d'énergie, le groupe Thommen-Furler a pris différentes mesures afin de maintenir ce risque aussi bas que possible :

- Sur le site principal de Rüti b. Büren, un brûleur à deux combustibles a été installé afin d'éliminer la dépendance unilatérale au gaz. La production est ainsi flexible et peut fonctionner aussi bien au gaz qu'au fioul.
- Sur les sites de Delémont et de Schachen (Alcosuisse), l'essentiel de la production d'énergie a été converti en énergies alternatives (brûleur à éthanol, pellets).
- Sur tous les sites, une réserve des sources d'énergie respectives est mise en œuvre pour les situations de pénurie.



Thommen Furler Group

4. comment Thommen-Furler évalue-t-elle le risque d'interruption des livraisons en raison d'une pénurie d'énergie pour ses fournisseurs ?

C'est là que nous voyons le plus grand risque, car beaucoup de nos fournisseurs sont très gourmands en énergie. Il est tout à fait réaliste et prévisible que certains fournisseurs ne soient pas aptes à produire, du moins temporairement, en raison de l'augmentation des prix de l'énergie et/ou de pannes de courant.

5) Quelles mesures Thommen-Furler a-t-elle prises pour minimiser le risque de défaillance dû à une pénurie d'énergie dans son approvisionnement (fournisseurs) ?

En raison du risque de défaillance de l'approvisionnement, le groupe Thommen-Furler a pris diverses mesures :

- Thommen-Furler AG a mis en place une stratégie multifournisseurs.
- Alcosuisse gère un panel de fournisseurs comprenant au total 15 fournisseurs qualifiés qui peuvent livrer l'éthanol en fonction de la situation du marché et de la disponibilité. Le panel est très large, tant sur le plan géographique que sur celui des matières premières de base utilisées, afin de limiter autant que possible le risque de défaillance.
- Thommen-Furler AG dispose de capacités de stockage pour tous les produits qu'elle commercialise. Ce stock a été augmenté dans la mesure du possible en raison des risques d'approvisionnement. La sécurité d'approvisionnement peut ainsi être assurée en cas de rupture de stock à court terme.
- Alcosuisse gère un stock permanent d'au moins 1 mois sur les sites de Delémont et Schachen.
- Sur mandat de la Confédération, Alcosuisse gère un stock de sécurité du produit sur nos sites de Delémont et de Schachen, auquel il serait possible de recourir en cas de crise. Ce stock de sécurité a une portée d'environ deux mois.

Conclusion : comment Thommen-Furler évalue-t-il en général le risque d'interruption de livraison en raison de la pénurie d'énergie vis-à-vis de ses clients ?

Le groupe Thommen-Furler estime que le risque d'interruptions de livraison dues à des problèmes d'approvisionnement en énergie sur nos sites en Suisse est faible à très faible en raison des mesures prises. En revanche, le risque d'interruption de livraison en raison de la défaillance de fournisseurs étrangers est élevé. Nos capacités de stockage en Suisse peuvent absorber des perturbations à court terme dans les chaînes de livraison, mais des difficultés d'approvisionnement surviendront en cas de problèmes de longue durée. Dans la perspective d'aujourd'hui, cela ne s'applique pas à l'éthanol, où nous avons des stocks suffisamment élevés pour absorber les problèmes d'approvisionnement à long terme.